

Pour obliger Abd el Krim à demander la paix

Une grande opération militaire espagnole se prépare en combinaison avec l'offensive française au Maroc

Madrid, 28. — Le général Primo de Rivera partira vendredi de Barcelone pour Valence, puis il se rendra à Cadix et de là à Ceuta et à Melilla.

À Cadix, le président du Directoire assistera aux derniers préparatifs pour l'opération militaire qui va être effectuée à Alhucemas. Il passera en revue les unités de la marine qui prendront part à cette opération et qui sont les croiseurs de l'Alfonso XIII et le Jaime I^{er}; les croiseurs Estramadura et le Médica Nunes, les canonnières et gardes-côtes qui croisent actuellement en vue des côtes marocaines.

Tous ces navires ont embarqué de grandes quantités de munitions et un important matériel de guerre. La concentration de l'escadre se fera à Ceuta.

De graves divergences existent entre l'état-major de l'armée et celui de la marine, au sujet de cette opération, que la marine juge inopportune et sans résultats appréciables, alors que l'état-major de l'armée estime que l'opération, bien préparée et en combinaison avec l'offensive française, doit finaliser les Rifains et obliger Abd el Krim à demander l'aman.

On prévoit le débarquement à Alhucemas pour le milieu de juin.

Le blocus du Rif et ses conséquences

Tanger, 28. — Le correspondant de la « Chicago Tribune » annonce que le blocus économique du Rif commence déjà à faire sentir ses effets à l'intérieur.

Ce journal croit savoir, de bonne source, que la France et l'Espagne sont en train de faire des offres de paix qui accordent aux fidèles d'Abd el Krim le droit de faire du commerce sans formalités douanières sur les zones française et espagnole et stipulant que les Rifains respectent la discipline.

Tandis qu'Abd el Krim a refusé, pendant longtemps, de négocier avec l'Espagne, tant qu'il n'aurait pas obtenu Tétouan, on pense que ses prétentions ont été considérablement modifiées après la défaite qui lui a été infligée.

L'assassinat du trésorier de « l'Action française »

ON RECHERCHE UN JEUNE HOMME COMPLIÉ PEUT-ÊTRE DE MARIA BONNEFOY

Paris, 28. — Parmi les opérations qui seront effectuées par la police judiciaire à la suite de l'assassinat de M. Berger, une des plus importantes se rapporte au témoignage d'un ami de la victime qui l'accompagnait le jour du drame du boulevard de la Chapelle, le 10 mai 1935.

Ce témoin est venu déclarer qu'il avait remarqué, à quelques mètres de l'endroit du Nord-Sud, un jeune homme d'une trentaine d'années qui le regarda avec une telle insistance que le témoin croyant être connu de lui, le salua.

Un possesseur de ce témoignage a cherché à trouver le jeune homme et a déclaré aux agents que M. Berger venait de se suicider.

LE GÉNÉRAL GOURAUD DANS NOTRE RÉGION

A SAINTOMER

Hier, matin, à 8 heures, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, est arrivé à SAINT-OMER en automobile venant de BOULOGNE; il a inspecté longuement le 6^e régiment de chasseurs à cheval et quartier à Maréchal, le 10 h. 30, il a quitté la ville pour se rendre à Arras.

Hier, jeudi, ainsi que nous l'avions annoncé le général Gouraud est arrivé à Arras, à 14 h. Il a passé le repus du jour et a visité les casernes, puis, le 15 h. 15, il se rendit à Scherpenberg, où il passa l'inspection du 43^e R. I., ainsi que des bâtiments militaires.

Le 16 h. 15, le général Gouraud reprit le train pour Douai.

A DOUAI

Le général Gouraud est arrivé à Douai, jeudi, le 17 h. 30, venant de Boulogne et d'Arras. Il était accompagné du général Lacapelle commandant le 1^{er} C. A.

Au quartier de la garnison du 15^e R.A.C., le général Gouraud a été reçu par le colonel Clairaux, du 190^e R. A. L. et le lieutenant-colonel Dupont, du 15^e R. I.

Après avoir passé en revue les troupes rassemblées qui, ensuite défilèrent devant lui, après le salut à l'étendard, le Gouverneur militaire de Paris, en chef, a été reçu par le colonel Clairaux, le lieutenant-colonel Dupont, à qui il demanda notamment des renseignements intéressants la mobilisation, l'état du matériel et l'instruction du régiment.

Enfin, le général parcourut les casernes pour se rendre compte de l'état des locaux.

L'inspection terminée, le général Gouraud se rendit à l'Hôtel du Grand Cerf, où il était descendu.

Ce matin, il procédera à la même opération aux quartiers Couroux et Combines, où il

Après notre II^e Critérium cycliste international du Nord de la France

Dans notre numéro de mardi dernier, nous avons publié quelques passages des articles élogieux de la presse régionale et parisienne en faveur de notre Critérium Cycliste International du Nord de la France.

Les journaux sportifs hebdomadaires dont nous n'avons encore parlé, ont porté eux aussi un intérêt à notre belle épreuve. Qu'en a-t-on dit ?

J'avais suivi le premier Critérium International du Nord avec un tel plaisir. Un dernier, que je ne pouvais pas me laisser aller à accepter, de la part de la presse régionale et parisienne, de ne pas avoir été invité au « REVEIL DU NORD » pour la septième fois, me souvenant du parcours si dur, de la grande foule de Nordistes et de Belges, de l'enthousiasme populaire de 1924; nous avons retrouvé tout cela dimanche dernier. La course du REVEIL, est une belle épreuve, parce que, sur les routes de la région du Nord, sous le ciel atristat et très à l'aise, livrent une rude bataille aux Parisiens.

M. Briand a reçu M. Quinones de León

Paris, 28. — M. Briand a reçu hier matin au quai d'Orsay, M. Quinones de León, ambassadeur d'Espagne, à Paris, avec lequel il a eu un assez long entretien.

Il y a tout lieu de penser que la conversation a porté sur la question du Maroc et l'éventualité d'un accord entre la France et l'Espagne, éventualité qui a été envisagée récemment au cours du voyage de M. Malvy à Madrid.

Il est vraisemblable que le but de la visite de M. Quinones de León était de se rendre compte de l'impression produite dans les milieux officiels français par le rapport de M. Malvy et des bases sur lesquelles pourraient se poursuivre entre les deux capitales les pourparlers auxquels a fait allusion M. Primo de Rivera, dans sa récente déclaration.

Trois communistes arrêtés au Maroc

Casablanca, 28. — Hier matin, la police a opéré des perquisitions chez six membres de la cellule communiste de Casablanca.

Nommés Pinet, artiste peintre; A. Lamy, employé au P.-L.-M. et Celor, jeune soldat, accusés d'avoir répandus des tracts antimilitaristes ont été arrêtés.

Inspecteurs la 190^e R. A. L. et le 1^{er} bataillon d'ouvriers d'artillerie. Il repartira ensuite pour Cambrai, à 9 h. 10.

A la Cour d'Appel de Douai

LA FONDERIE FANTOME DE DORIGNIES

Arthur Blanchard, directeur d'une école de dactylographie rue des Malvaux à Douai, avait pris la fausse qualité de maître industriel comme propriétaire d'une fonderie de bronze à Dorignies, qui ne renfermait qu'un matériel sans valeur et n'occupait pas d'ouvriers.

Il avait ainsi soustrait des avances pour une somme de 48.782 francs versés par les services de l'O. R. I. et de 13.000 francs pour d'autres dommages.

Blanchard déposa un autre dossier par lequel il réclamait 100.000 francs en perte subie, et 250.000 francs en valeur actuelle.

Le tribunal correctionnel de Douai condamna le pseudo-fraudeur à huit mois de prison, mille francs d'amende, à la déchéance totale de ses droits à dommages de guerre, au remboursement à l'Etat de 48.782 francs et à l'insertion du jugement dans dix journaux de la région.

Le fait est retenu au dossier devant la Chambre des appels correctionnels présidée par M. Déglise.

M^{lle} Phalampin et Guellotte, du barreau de Paris, secrétaire de M. André Hesse, ont plaidé pour Arthur Blanchard.

M^{lle} de Lauwereyns a soutenu les intérêts de l'Etat, partie civile.

Un père meurtrier abattu par des gendarmes

Toulouse, 28. — Jounal, de Vernajoul (Ariège), l'auteur de l'horrible tentative de meurtre sur son fils, Emile Jounal, a été arrêté hier dans une grotte du Mont-Saint-Sauveur, au moment où il se chauffait auprès d'un feu de bois.

« Haut les mains ! » lui crièrent les gendarmes, qui avaient corné la grotte.

Le comportement de cinq coups de revolver répondit seul à cette sommation.

Faisant à leur tour usage de leurs revolvers, les gendarmes visèrent le meurtrier et trois balles l'atteignirent : deux à la jambe et l'autre à l'abdomen. Jounal tenta alors de se suicider, mais la balle de son revolver ne fit que lui effleurer la joue.

Le misérable a été conduit à l'hôpital de Foix, où il subira une opération.

UN LILLOIS DEVALISAIT LES VOYAGEURS

Paris, 28. — On a arrêté hier matin à la gare de Lyon, un repris de justice, Adolphe Armand, âgé de 27 ans, né à Lille, se disant commerçant et habitant avenue Mousseaume à Evry-Petit-Bourg, qui venait de dérober dans un wagon de première classe du train de Lausanne une des valises d'une voyageuse, Mme Gérard. Celle-ci signala encore qu'un sac contenant une certaine somme lui avait été dérobé également. Peu après, on la retrouvait vide entre les mains d'un bibliothécaire à la gare, un voyageur l'avait confié pour quelques instants. Une perquisition opérée au domicile de Wauters, qui a été refusé à fournir la moindre indication sur les vols, a fait retrouver huit objets provenant de ces vols.

CYCLISME

Après notre II^e Critérium cycliste international du Nord de la France

Dans notre numéro de mardi dernier, nous avons publié quelques passages des articles élogieux de la presse régionale et parisienne en faveur de notre Critérium Cycliste International du Nord de la France.

Les journaux sportifs hebdomadaires dont nous n'avons encore parlé, ont porté eux aussi un intérêt à notre belle épreuve. Qu'en a-t-on dit ?

J'avais suivi le premier Critérium International du Nord avec un tel plaisir. Un dernier, que je ne pouvais pas me laisser aller à accepter, de la part de la presse régionale et parisienne, de ne pas avoir été invité au « REVEIL DU NORD » pour la septième fois, me souvenant du parcours si dur, de la grande foule de Nordistes et de Belges, de l'enthousiasme populaire de 1924; nous avons retrouvé tout cela dimanche dernier. La course du REVEIL, est une belle épreuve, parce que, sur les routes de la région du Nord, sous le ciel atristat et très à l'aise, livrent une rude bataille aux Parisiens.

M. Briand a reçu M. Quinones de León

Paris, 28. — M. Briand a reçu hier matin au quai d'Orsay, M. Quinones de León, ambassadeur d'Espagne, à Paris, avec lequel il a eu un assez long entretien.

Il y a tout lieu de penser que la conversation a porté sur la question du Maroc et l'éventualité d'un accord entre la France et l'Espagne, éventualité qui a été envisagée récemment au cours du voyage de M. Malvy à Madrid.

Il est vraisemblable que le but de la visite de M. Quinones de León était de se rendre compte de l'impression produite dans les milieux officiels français par le rapport de M. Malvy et des bases sur lesquelles pourraient se poursuivre entre les deux capitales les pourparlers auxquels a fait allusion M. Primo de Rivera, dans sa récente déclaration.

Trois communistes arrêtés au Maroc

Casablanca, 28. — Hier matin, la police a opéré des perquisitions chez six membres de la cellule communiste de Casablanca.

Nommés Pinet, artiste peintre; A. Lamy, employé au P.-L.-M. et Celor, jeune soldat, accusés d'avoir répandus des tracts antimilitaristes ont été arrêtés.

Inspecteurs la 190^e R. A. L. et le 1^{er} bataillon d'ouvriers d'artillerie. Il repartira ensuite pour Cambrai, à 9 h. 10.

A la Cour d'Appel de Douai

LA FONDERIE FANTOME DE DORIGNIES

Arthur Blanchard, directeur d'une école de dactylographie rue des Malvaux à Douai, avait pris la fausse qualité de maître industriel comme propriétaire d'une fonderie de bronze à Dorignies, qui ne renfermait qu'un matériel sans valeur et n'occupait pas d'ouvriers.

Il avait ainsi soustrait des avances pour une somme de 48.782 francs versés par les services de l'O. R. I. et de 13.000 francs pour d'autres dommages.

Blanchard déposa un autre dossier par lequel il réclamait 100.000 francs en perte subie, et 250.000 francs en valeur actuelle.

Le tribunal correctionnel de Douai condamna le pseudo-fraudeur à huit mois de prison, mille francs d'amende, à la déchéance totale de ses droits à dommages de guerre, au remboursement à l'Etat de 48.782 francs et à l'insertion du jugement dans dix journaux de la région.

Le fait est retenu au dossier devant la Chambre des appels correctionnels présidée par M. Déglise.

M^{lle} Phalampin et Guellotte, du barreau de Paris, secrétaire de M. André Hesse, ont plaidé pour Arthur Blanchard.

M^{lle} de Lauwereyns a soutenu les intérêts de l'Etat, partie civile.

Un père meurtrier abattu par des gendarmes

Toulouse, 28. — Jounal, de Vernajoul (Ariège), l'auteur de l'horrible tentative de meurtre sur son fils, Emile Jounal, a été arrêté hier dans une grotte du Mont-Saint-Sauveur, au moment où il se chauffait auprès d'un feu de bois.

« Haut les mains ! » lui crièrent les gendarmes, qui avaient corné la grotte.

Le comportement de cinq coups de revolver répondit seul à cette sommation.

Faisant à leur tour usage de leurs revolvers, les gendarmes visèrent le meurtrier et trois balles l'atteignirent : deux à la jambe et l'autre à l'abdomen. Jounal tenta alors de se suicider, mais la balle de son revolver ne fit que lui effleurer la joue.

Le misérable a été conduit à l'hôpital de Foix, où il subira une opération.

UN LILLOIS DEVALISAIT LES VOYAGEURS

Paris, 28. — On a arrêté hier matin à la gare de Lyon, un repris de justice, Adolphe Armand, âgé de 27 ans, né à Lille, se disant commerçant et habitant avenue Mousseaume à Evry-Petit-Bourg, qui venait de dérober dans un wagon de première classe du train de Lausanne une des valises d'une voyageuse, Mme Gérard. Celle-ci signala encore qu'un sac contenant une certaine somme lui avait été dérobé également. Peu après, on la retrouvait vide entre les mains d'un bibliothécaire à la gare, un voyageur l'avait confié pour quelques instants. Une perquisition opérée au domicile de Wauters, qui a été refusé à fournir la moindre indication sur les vols, a fait retrouver huit objets provenant de ces vols.

LES NOUVEAUX IMPOTS

Quelques précisions sur le projet déposé par M. Caillaux

Dans le projet déposé par M. Caillaux pour assurer le plein équilibre budgétaire, au moyen de nouvelles ressources fiscales, figurent divers impôts qui vont frapper plusieurs catégories de revenus ou de valeurs.

IMPOTS CÉDULAIRES

SUR LES REVENUS

L'article premier vise les modifications apportées aux impôts cédulaires sur les revenus. Le taux de l'impôt cédulaire sur les bénéfices industriels et commerciaux est porté de 9,60 p. 100 à 15 p. 100 sans décimes.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE TOURNOI DE L'AVENIR SPORTIF LOMMOIS

C'est dimanche prochain (Pentecôte) qu'aura lieu sur le terrain de Calvaire de Lomme, le tournoi pour le Challenge de l'Avenir Sportif Lommois. Les équipes qui ont participé à ce tournoi sont : le Club de Lomme, le Club de Marais I, le Club de Marais II, le Club de Lomme Sportive I, le Club de Lomme Sportive II, le Club de Lomme Sportive III, le Club de Lomme Sportive IV, le Club de Lomme Sportive V, le Club de Lomme Sportive VI, le Club de Lomme Sportive VII, le Club de Lomme Sportive VIII, le Club de Lomme Sportive IX, le Club de Lomme Sportive X, le Club de Lomme Sportive XI, le Club de Lomme Sportive XII, le Club de Lomme Sportive XIII, le Club de Lomme Sportive XIV, le Club de Lomme Sportive XV, le Club de Lomme Sportive XVI, le Club de Lomme Sportive XVII, le Club de Lomme Sportive XVIII, le Club de Lomme Sportive XIX, le Club de Lomme Sportive XX, le Club de Lomme Sportive XXI, le Club de Lomme Sportive XXII, le Club de Lomme Sportive XXIII, le Club de Lomme Sportive XXIV, le Club de Lomme Sportive XXV, le Club de Lomme Sportive XXVI, le Club de Lomme Sportive XXVII, le Club de Lomme Sportive XXVIII, le Club de Lomme Sportive XXIX, le Club de Lomme Sportive XXX, le Club de Lomme Sportive XXXI, le Club de Lomme Sportive XXXII, le Club de Lomme Sportive XXXIII, le Club de Lomme Sportive XXXIV, le Club de Lomme Sportive XXXV, le Club de Lomme Sportive XXXVI, le Club de Lomme Sportive XXXVII, le Club de Lomme Sportive XXXVIII, le Club de Lomme Sportive XXXIX, le Club de Lomme Sportive XL, le Club de Lomme Sportive XLI, le Club de Lomme Sportive XLII, le Club de Lomme Sportive XLIII, le Club de Lomme Sportive XLIV, le Club de Lomme Sportive XLV, le Club de Lomme Sportive XLVI, le Club de Lomme Sportive XLVII, le Club de Lomme Sportive XLVIII, le Club de Lomme Sportive XLIX, le Club de Lomme Sportive L, le Club de Lomme Sportive LI, le Club de Lomme Sportive LII, le Club de Lomme Sportive LIII, le Club de Lomme Sportive LIV, le Club de Lomme Sportive LV, le Club de Lomme Sportive LVI, le Club de Lomme Sportive LVII, le Club de Lomme Sportive LVIII, le Club de Lomme Sportive LVIX, le Club de Lomme Sportive LX, le Club de Lomme Sportive LXI, le Club de Lomme Sportive LXII, le Club de Lomme Sportive LXIII, le Club de Lomme Sportive LXIV, le Club de Lomme Sportive LXV, le Club de Lomme Sportive LXVI, le Club de Lomme Sportive LXVII, le Club de Lomme Sportive LXVIII, le Club de Lomme Sportive LXIX, le Club de Lomme Sportive LXX, le Club de Lomme Sportive LXXI, le Club de Lomme Sportive LXXII, le Club de Lomme Sportive LXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXV, le Club de Lomme Sportive LXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXV, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVI, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXVIII, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXIX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXX, le Club de Lomme Sportive LXXXXXXXI,